



Scène Nationale : la vérité si je mens

« L'Etat nous l'a promis ! L'Etat ne tient pas sa parole ! L'Etat n'est pas un interlocuteur fiable ! ». Philippe Faure, le directeur du Théâtre de la Croix-Rousse, n'a pas de mots assez durs à l'encontre de la ministre de la Culture actuelle. Il l'accuse de refuser à son institution le label de Scène Nationale, promis, selon lui, par son prédécesseur. Qui dit vrai qui dit faux ? Enquête.



© Théâtre de la Croix-Rousse

Philippe Faure, un Père Noël en délire

D'interview en journée d'action, de pétition en conférence de presse, Philippe Faure (56 ans) veut son label et il le fait savoir. A Lyon, dans les médias et le monde politique, il est de bon ton, de le suivre religieusement dans ses tirades. C'est vrai un théâtre labellisé Scène Nationale, ça fait chic, alors pourquoi se priver ? Seulement, la réalité est légèrement différente. Flash-back...

« *Tout a commencé en 2006* », se souvient-on à la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC). Le théâtre de la Croix-Rousse fait alors face à des pertes abyssales : 480 000 euros de dettes cumulées ! Or, le label de Scène Nationale, outre le rayonnement culturel qu'il apporte à l'institution, est surtout très lucratif sur le plan financier. En l'occurrence, le Théâtre de la Croix-Rousse peut en espérer une subvention supplémentaire de l'Etat de 100 000 euros par an.

La demande appuyée par la Ville et la Région, le ministre de la Culture de l'époque, Renaud Donnedieu de Vabres, se penche alors sur la question. La qualité des lieux ne fait certes pas de doute à ses yeux : « *Philippe Faure a un immense talent et le lieu un énorme rayonnement* », nous confie-t-il. Mais deux problèmes apparaissent vite. Il y a d'abord la situation financière calamiteuse de l'institution. Puis, « *le théâtre peut être victime de la richesse artistique dans la région* », explique l'ancien ministre. Car le label de Scène Nationale, loin d'être une simple breloque, est surtout un outil d'aménagement du territoire. Élément

de la décentralisation théâtrale, il doit servir à renforcer l'offre culturelle à des endroits où celle-ci est insuffisante. Et l'agglomération lyonnaise est déjà bien dotée avec deux Centres Dramatiques Nationaux, autre réseau national (voir encadré) : le TNG à Vaise et le TNP à Villeurbanne.

Philippe Faure s'engage cependant dans le redressement de ses comptes...ou plutôt engage ses financiers. « *80% des efforts ont été faits par les collectivités* », estime-t-on à la DRAC. L'Etat a ainsi porté sa subvention de 340 000 euros en 2005 à 570 000 en 2008, la Région de 323 000 à 383 000, la Ville paie cette année 713 000 euros (450 000 en 2005), et le département met tous les ans 71 000 euros au pot. Ainsi, en 2008 les comptes du théâtre devraient être équilibrés. Et Philippe Faure de revendiquer de plus bel son label.

Entre temps, l'Etat s'est engagé dans une mission d'inspection sur les théâtres lyonnais, et a regardé de près quatre établissements : le Théâtre Les Ateliers, celui du Point du Jour, des Célestins et évidemment de la Croix-Rousse. Le ministre écrit alors à Philippe Faure, qu'à l'issue de cette mission, l'attribution du label pourrait être envisagée. Une simple éventualité, très loin de l'engagement ferme que le directeur de la Croix-Rousse prétend avoir reçu.

Depuis, il y a eu l'élection présidentielle. Christine Albanel succède à Renaud Donnedieu de Vabres, et se charge de mettre en musique dans son ministère, la Révision Générale des

Politiques Publiques, chère au nouveau président. Cela signifie entre autre une remise à plat de l'attribution des labels. Très logiquement, la nouvelle ministre gèle alors toutes les procédures en cours. Connus sous le nom d'Entretiens de Valois, du nom de la rue qui abrite le ministère, les pourparlers qu'elle mène avec les différents professionnels culturels, doivent aboutir d'ici la fin de l'année.

En attendant Philippe Faure s'autolabellise. « Scène Nationale de Lyon » : écrite en lettres capitales, cette inscription barre la couverture de la plaquette de la nouvelle saison. Et crée un certain malaise à la DRAC. « *Le Théâtre de la Croix-Rousse n'est pas une Scène Nationale* », tient-on à rappeler. « *Si tout le monde faisait comme ça, il n'y aurait plus de lisibilité* ».

Michaël Augustin

QUEL LABEL ?

→ Scène Nationale

Anciennement appelé « Maison des Cultures », ce label fut créé par André Malraux en 1962, puis rebaptisé en 1992. Les scènes nationales ont pour mission de « s'affirmer comme lieux de production artistique de référence nationale dans les divers domaines de la culture contemporaine ». Elles sont donc nécessairement pluridisciplinaires. Généralement constituées sous la forme d'associations loi 1901, elles font l'objet d'un contrat d'objectifs signé avec l'Etat.

La France compte 70 scènes nationales, dont cinq en Rhône-Alpes à Grenoble, Meylan, Valence, Chambéry et Annecy.

→ Centre dramatique national

Un centre dramatique est dirigé par un artiste nommé par le Ministre de la culture. Il est constitué sous la forme de société commerciale (SARL, SA ou SCOP) et exerce dans le cadre d'un contrat triennal, conclu avec l'Etat. Ce contrat définit les obligations du centre en matière de création (un minimum de deux créations par an), de soutien aux artistes (embauche de comédiens sur une durée de six mois minimum) et d'action culturelle régionale, avec généralement au moins 240 spectacles en trois ans. La France compte 33 centres dramatiques nationaux et 7 centres dramatiques régionaux existent en France.

Huit autres labels culturels existent en France, et font actuellement l'objet d'une réévaluation.